

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT,**

**Le vingt-huit juin**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'espace culturel Franchomme, sise 1 rue du Général Leclerc, sous la présidence de Monsieur Pascal NYS, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 22 juin 2018 et qui a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

---^---

*Nombre de conseillers en exercice : 33*

*Délibération affichée en mairie le 04 juillet 2018*

-----

---

---

**PRÉSENTS**

---

---

Pascal NYS, Maire,

Jean-François LECLERCQ, Philippe SIBILLE, Joëlle COTTENYE, Annie LEFEBVRE, Ghislaine BUYCK, Laurent PASTOUR, Safia OULMI, Saïd LAOUADI, Etienne DELEPAUT, Adjoints au Maire,

André BISCOP, Armelle DROUFFE, Kamel MAHTOUR, Thérèse NOCLAIN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers Délégués,

Francis VERCAMER, Jean-Marie DEGALLE, Rolande RONSSE, Sabine HONORE, Anne DASSONVILLE, Blandine LEPLAT, Patrice DIMARCQ, Barbara RUBIO, Christelle DUTRIAUX, Jérôme MEERSEMAN, Mikaël LESNE, Thibaut THIEFFRY, Ophélie LENOIR, Guislaine LEPAGE, Conseillers,

Karima CHOUIA, conseillère.

**ABSENTS :**

Françoise PLOUVIER

Séverine CORBANIE

Moussa BACHIRI

## ORDRE DU JOUR

---

---

1. Décision Modificative n°2
2. Rapport DSU.....4
3. Vidéoprotection - Groupement de commandes.....11
4. Subvention du Fonds National de Prévention
5. Projets spécifiques écoles privées
6. Participation communale des écoles extérieures
7. Accueil d'urgence
8. Reconduction de la convention de partenariat entre la ville de Hem et Lannoy –  
Relais Assistantes Maternelles
9. Attribution d'une subvention à l'association marraine d'Oxyg'hem
10. Convention de mise à disposition des installations sportives des collèges  
Raymond Devos et Saint Paul
11. Délibération cadre développement durable .....14
12. Tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure
13. Acquisition du parking rue Jules Guesde
14. DSU Bilan foncier
15. Blanchisserie – Modification cession terrain maison médicale

*La séance est ouverte à 19 heures.*

*Il est procédé à l'appel nominal.*

**M. Pascal NYS, Maire :** Je vais faire quelques annonces suivant notre habitude, pour vous annoncer le décès, malheureusement, je pense que tout le monde le sait, de Laurent Decaestecker, le fils de Carole au service technique, le 15 juin. Au niveau des arrivées, en mairie, nous avons Nicolas Cambray, un apprenti technicien bâtiment, au service technique le 1<sup>er</sup> août. Gwenaëlle Hardy, également apprenti technicien bâtiment le 1<sup>er</sup> août. Nous aurons donc deux contrats d'apprentissage BTS au niveau des services techniques. Rodolphe Callant, chargé de mission et développement économique, PRU et Fisac, le 1<sup>er</sup> septembre 2018. Il faut savoir qu'il était déjà en stage chez nous, nous avons prolongé son stage, vu la façon dont il travaillait. Les départs, il y en a : Charlotte Poteau, Marchés publics, une mutation pour Lille au 1<sup>er</sup> juillet. Éric Bodin qui nous quitte. Éric, je pense que cela fait un très long moment qu'il est parmi nous. Technicien bâtiment, une mutation, il devient DST à Meurchin le 1<sup>er</sup> septembre 2018. C'est difficile quand même de faire une contre-proposition. Kévin Davril, policier municipal, une mutation pour Hénin-Beaumont au 1<sup>er</sup> septembre, il se rapproche de chez lui. Ce qui est dommage, c'est que c'était un des deux maîtres chien. Et Jean-Marc Lefebvre, que nous allons voir partir avec beaucoup de regrets, il est responsable du CTM, le 1<sup>er</sup> octobre, pour un départ en retraite. Les rendez-vous à noter :

- 29 juin : inauguration de l'Atelier partagé à 15h, remise des diplômes aux élèves de l'école de musique, salle des fêtes à 19 heures
- 30 juin : Fête de la Culture Urbaine, Mail Dunant
- samedi 7 juillet : Don du sang, Salle des fêtes, Festiv'Hem, fête à la lionderie organisée par cœurs nouveaux, Fête des quartiers de Lionderie, Théâtre de l'Aventure, dans le cadre du travail de mémoire, à partir de 13 heures
- 12 juillet : Cinéma Plein Air dans le cadre de la semaine de la Jeunesse, Animation et diffusion Camping 3, sur la Grand Place. Il y aura également Color Hem : Course colorée de 3.5 km avec un départ 19 heures à Hidalgo. Attention, la rue des Trois Baudets sera inaccessible à partir de 18 heures en raison de cet événement jeunesse et je pense qu'elle sera également colorée après le passage.
- 13 juillet : feux d'artifice sur le Jardin des Perspectives, restauration rapide et orchestre à partir de 19 heures.
- dimanche 15 juillet, à retenir, de gros problèmes de stationnement en vue, Tour de France, donc perturbations de circulation à prévoir, stationnement interdit sur le circuit et le parking, Grand Place et Franchomme interdit également, présence de deux villages, un village VIP, organisé par l'organisateur du Tour de France, globalement à l'emplacement du marché. Un deuxième village, Carrefour, sur le parking de la ferme Franchomme. Il y aura également des semis remorques qui seront stationnées sur le parking de la résidence, donc grosse perturbation en vue au niveau de la circulation. Je vous invite à venir très nombreux à ce village Carrefour, d'une part parce que c'est la dernière fois qu'ils le font, puisqu'ils ne seront plus le sponsor du maillot à pois l'année prochaine, ils mettent donc vraiment le paquet. Je remercie au passage Saïd pour ses démarches avec le directeur de Carrefour Market, pour cette opération qui est forcément nationale pour eux. Si vous avez des gens autour de vous qui voudraient partir en vacances, dont les voitures seraient stationnées sur le parcours, il faut absolument les prévenir de les mettre autre part. La police s'est organisée directement par la préfecture et très honnêtement, cela ne rigole pas beaucoup. La police est accompagnée de véhicules pour enlever les voitures.
- les 1er et 2 septembre, Hem en fête, ce sera avec le thème « Hem en terre nomade »
- le 14 septembre, palmarès sportif au Zéphyr
- les 15 et 16 septembre : Salon des Artistes hémois, à l'occasion des journées du patrimoine à la ferme Franchomme. Vernissage le samedi 15 vers 12 heures
- le 16 septembre, la fête du cheval
- le 20 septembre : la réunion publique sur le CD 700 à 19 heures, Salle des Fêtes

- le 22 septembre : la ville participe au festival d'expériences urbaines de Roubaix, a programmé à ce titre un spectacle de danses urbaines au Zéphyr à 20h30
- le 25 septembre : cérémonie des Harkis, 18 heures au cimetière
- le 29 septembre, déjà les Allumoirs
- 27 septembre, le prochain conseil municipal toujours ici, ferme Franchomme.

Suite à la réunion des présidents de lundi, il a été décidé de faire un vote bloqué sur un certain nombre de délibérations. Tout d'abord, le compte rendu du dernier conseil municipal, la délibération 1, décision modificative n°2, la délibération 4, subvention du Fonds national de Prévention, la délibération 5, projets spécifiques écoles privées, la délibération 6, participation communale des écoles extérieures, délibération 7, accueil d'urgence, délibération 8, reconduction de la convention des partenariats entre la ville de Hem et Lannoy, relais assistantes maternelles, la délibération 9, attribution d'une subvention à l'association marraine d'Oxyg'Hem, la délibération 10, convention de mise à disposition des installations sportives des collèges Raymond Devos et Saint-Paul, la délibération 12 sur les tarifs de la TLPE, la délibération 13, acquisition du parking rue Jules Gesde, délibération 14, DSU bilan foncier, la délibération 15, Blanchisserie, modification de cession de terrain avec la maison médicale. En fait, c'est tout simplement les notaires qui désiraient avoir un autre libellé que celui que nous avons proposé lors de la délibération initiale. Rien ne change, bien entendu, ni la surface ni le prix de vente. Qui est contre ? Abstention ? Je vous remercie. Sans plus tarder, je laisse la parole à Francis Vercamer, pour le diaporama sur le rapport DSU.

## 1. RAPPORT DSU

**M. Francis VERCAMER :** Merci, Monsieur le Maire, un rapport DSU copieux de 46 pages, que je vais vous résumer en deux heures et demie de présentation. La politique de la ville est importante sur la ville de Hem, elle est transversale, donc je suis obligé d'exposer l'ensemble des politiques que nous menons sur la ville. D'abord, rappeler que les villes ayant touché la dotation de solidarité urbaine doivent présenter un rapport qui retrace les actions de développement social, urbain, entreprises, au cours de l'exercice correspondant et les conditions de leur financement. C'est d'ailleurs ce que je vais vous présenter dans la foulée, ainsi que l'avis du conseil citoyen, que je vais vous lire à l'issue de cette présentation. D'abord, je vous rappelle que les quartiers en politique de la ville sont de deux ordres : des quartiers prioritaires, ce que nous appelons les QPV, en périmètre rouge, et en bleu les périmètres de veille.

Un constat : la précarité dans les quartiers prioritaires, près de la moitié de la population hémoise réside dans les quartiers prioritaires de la ville de Hem. Il y en a un peu moins de 50 %. Si nous prenons la totalité avec les quartiers de veille, nous sommes juste à 50 %. 71 % des demandeurs d'emploi résident dans ces quartiers politique de la ville, et 85 % des bénéficiaires RSA. Cela fait plus de trente ans que la ville est dans les différents dispositifs de la politique de la ville et malheureusement, nous n'arrivons pas à inverser la spirale de la précarité, qui a diverses causes : l'emploi, la santé, l'éducation, les problèmes d'isolement, des personnes âgées isolées, etc. C'est pour cela que nous avons cinq axes dans la politique de la ville. Un premier axe qui est habitat et cadre de vie, qui travaille donc sur l'environnement urbain. Deuxième axe, dynamique en matière d'accès à l'emploi, nous voyons bien ce que cela veut dire, essayer de trouver de l'emploi pour les habitants de ces quartiers. Le troisième axe, c'est la réussite éducative, actions sur l'école et l'éducation. L'axe quatre, c'est la santé et la prévention. L'axe cinq, la citoyenneté et la prévention de la délinquance, la sécurité. L'axe six, c'est la solidarité. L'axe un, l'habitat et cadre de vie, a un simple constat. Le parc HLM représente 31,8 % de nos résidences principales, contre 22,8 à la MEL et 20,4 au département. Vous voyez que nous sommes largement au-dessus des moyennes départementales et métropolitaines. Nous nous situons parmi les villes ayant le pourcentage de logement social le plus important. La concentration et l'importance du parc social ont un effet sur la population des quartiers, directement confrontés aux facteurs de difficulté sociale. Évidemment, la concentration de ces logements HLM, en gros 10 % du territoire

hémois, 50 % de la population, avec le taux de chômage le plus élevé, nous le verrons tout à l'heure. 1782 allocataires bénéficient d'une aide au logement, soit 49 % de la population. Trois quarts des bénéficiaires de l'APL résident au sein du parc locatif public, c'est-à-dire des logements HLM. Les objectifs et les enjeux de l'habitat, c'est bien sûr favoriser le parcours résidentiel, Philippe va peut-être vous en dire un mot tout à l'heure, prévenir les processus de dévalorisation, comment nous essayons d'inverser la spirale. Et enfin, assurer la qualité résidentielle au quotidien. En 2017, qu'avons-nous fait ? Nous avons bien sûr lancé les études préalables du PNRU2. Nous avons travaillé comme chaque année sur le peuplement et l'accompagnement social, cela est permanent. Tous les jours, il y a des demandes de logement. Il y a bien sûr un accompagnement social qui est fait par le groupe ressource, en partenariat avec un certain nombre de collectivités, d'associations ou de structures locales. Ils se réunissent régulièrement. Cette année, à dix reprises. L'année dernière, ils étaient un peu moins nombreux, il me semble qu'il y en avait huit. Ce partenariat s'est concrétisé par 32 attributions au cours de l'année. Il prévient les expulsions locatives, c'est-à-dire ceux qui ont des problèmes notamment de paiement de loyer. Il y a également les attributions de logement, 145 attributions sur le territoire de Hem et dans le parc de Vilogia. Il y a bien sûr le public fragile, avec les personnes âgées. L'objectif est bien sûr de maintenir à domicile, éviter l'isolement, essayer de les accompagner dans leur vie de tous les jours. Il y a le PIG Habitat durable, je passe, parce que nous en avons encore parlé au dernier conseil. La gestion urbaine de proximité, qui concerne tout ce qui est, bien sûr, propreté, mais pas seulement. Également tout ce qui est services à la population, sécurité, en gros améliorer le quotidien, en tout cas accompagner le quotidien des personnes habitant ces quartiers. Je vous rappelle que nous avons une application qui s'appelle « Tell my City », qui permet de faire remonter les problèmes rencontrés dans ces quartiers, en termes de propreté, de sécurité, auprès de la ville. Également deux médiateurs environnement, qui sont chargés de la veille territoriale. Et enfin, nous avons le conseil citoyen dont je vais lire le rapport tout à l'heure, qui animera la maison du projet. L'axe deux, c'est l'accès à l'emploi. Taux de chômage de Hem, 18,3 %, qui est d'ailleurs stable par rapport à l'année dernière. Il fait 1,3 point de plus que le taux de l'agglomération. Nous n'avons pas bougé, mais l'agglomération a malheureusement eu un taux de chômage plus important. L'année dernière, nous étions à 1,7 point de plus que l'agglomération. Nous nous sommes stabilisés et l'agglomération lilloise a augmenté un peu. La proportion de demandeurs d'emploi sans diplôme est élevée à Hem, 18,9 %, un peu plus faible que l'année dernière. L'année dernière, c'était 19,9. C'est contre 17,2 pour l'arrondissement de Lille. Les publics peu qualifiés sont quand même assez nombreux à Hem. La dynamique locale s'appuie bien sûr sur l'entente intercommunale autour de la maison de l'emploi et des structures du Val de Marque, la mission locale ou le PLIE. Dans les QPV, le taux de chômage est élevé, 71 % des demandeurs d'emploi résident dans les QPV. Dans 10 % de notre territoire, nous avons 71 % de demandeurs d'emploi. Il y a une faible représentation de l'activité économique dans les QPV, mais cela, c'est un peu partout, pas seulement à Hem. Le président de la métropole lilloise m'a donné comme mission d'essayer de redonner de l'activité économique dans ces quartiers. Quels sont les orientations et les objectifs ? Implantation d'entreprises, bien sûr essayer d'optimiser la zone franche urbaine, qui s'appelle maintenant territoire entrepreneur. Soutenir les actions d'accompagnement vers l'emploi. Améliorer la mise en relation entre les demandeurs d'emploi et les entreprises qui s'implantent ou existent sur le territoire. Et bien sûr, essayer de continuer à développer l'insertion professionnelle, par des parcours spécialisés. Il y a un certain nombre d'outils que je passe, la maison de l'emploi, l'adulte relais, les contrats d'autonomie, les aides aux jeunes sortis du système scolaire prématurément, les dispositifs particuliers, l'intégration des clauses d'insertion dans les marchés publics, les actions qui sont reprises dans le contrat de ville emploi, avec les associations comme AISE, Ordinat'Hem, les centres sociaux, les structures de travail temporaire qui sont également destinées aux personnes en insertion. Tout cela, ce sont des outils que nous mettons à disposition des demandeurs d'emploi, pour essayer d'accéder à l'emploi. Et puis ensuite, dans le secteur, vous avez bien sûr le parc d'activités de la Blanchisserie qui se développe autour de l'artisanat et du commerce. Vous savez qu'il va se construire, l'année prochaine, peut-être la fin de l'année, un centre commercial, mais tout autour il y a tout un parc d'activités qui se développe. La ferme Bossut va se transformer en lieu dédié à l'économie sociale et solidaire. 55 chefs d'entreprise ont été reçus en 2017, dont 32 créateurs et parmi eux, 11 ont implanté leur entreprise à Hem, un peu moins que l'année dernière. L'axe trois, c'est la réussite éducative. Une part importante des jeunes de moins de 25 ans, 31,6 % de la population municipale, c'est quand même élevé. C'est un

gage de dynamique pour l'avenir, ce sont des gens qui vont apporter leur dynamisme pendant encore au moins 25 ans, peut-être plus, 35 ans. Six structures collectives associatives et municipales petite enfance, six groupes scolaires publics, quatre écoles privées, deux collèges, avec un certain nombre d'inscrits dans le réseau d'éducation prioritaire, quatre écoles dans le réseau prioritaire. Nombreux équipements sportifs et culturels dans les quartiers. Si vous vous souvenez de la carte que nous n'avons pas présentée là, la plupart des équipements se trouvent dans les quartiers QPV. Il y en a un petit peu dans le centre, mais la grande majorité se trouve dans les quartiers QPV. Les objectifs ? c'est bien sûr de lutter contre l'échec scolaire et contre les inégalités d'accès aux activités, qu'elles soient sportives, culturels ou autres. En 2017, c'est la fin de la réforme rythmes scolaires, vous savez que nous sommes revenus à la semaine de quatre jours. Dans le contrat de ville, nous avons un certain nombre d'actions d'accompagnement individuel des enfants et des jeunes. Nous avons aidé au passage du permis de conduire ou bien aux métiers de l'animation, le BAFA. Nous avons fait des aides au projet personnel scolaire, des stages divers et variés, des soutiens aux initiatives des jeunes dans les domaines artistiques, des actions d'aide aux devoirs et bien sûr, le projet DEMOS, qui a d'ailleurs fait une excellente représentation à Paris. Je n'ai pas pu y aller, mais je sais que Kamel y était, Jean-François Leclercq. Une quinzaine de jeunes du quartier en politique de la ville, coachés par Esther Devoldre qui est à l'école de musique, sous la baguette du centre social des 3 Villes, ont appris et joué de la musique en orchestre, avec d'autres jeunes d'autres quartiers en politique de la ville de la métropole lilloise. Le dispositif de réussite éducative, bien sûr, continue, se poursuit. Je le passe. Et puis bien sûr, un certain nombre d'actions par les associations culturelles, les structures que nous avons. Le studio HEMIX, dans les quartiers, travaille autour de la musique. La salle du Zéphyr a quelques programmes envers tout public et particulièrement le public jeune. 249 personnes ont bénéficié du passeport culture en 2017. L'axe quatre, la santé. Diagnostic des enfants et jeunes qui présentent des troubles du sommeil, des difficultés d'hygiène, buccodentaires notamment, auditives ou visuelles, difficultés alimentaires, difficultés d'appropriation du logement, des consommations à risques, je pense que tout le monde le sait, notamment sur l'alcoolisme et la toxicomanie, des souffrances psychiques et une hausse du nombre de personnes âgées isolées ayant besoin d'être accompagnées. Les objectifs, c'est de mettre en place des actions concrètes et ciblées de sensibilisation à la santé. En 2017, le contrat local de santé a développé cinq axes et 26 actions. Je ne vais pas toutes vous les citer, sachez que les cinq axes sont, premièrement, l'alimentation, l'activité physique, l'hygiène de vie et le bien-être. Le deuxième axe, le handicap. Le troisième, la santé, la prévention et la lutte contre les addictions. Le quatrième axe, c'est la santé et les effets du vieillissement. Le cinquième axe, c'est la santé et le cadre de vie, le logement. L'axe cinq, c'est la citoyenneté et la prévention. Le constat est que, malheureusement, nous avons un certain nombre de délits, de contraventions, de dégradations sur la voie publique, avec des atteintes aux biens. Quelques problèmes sur les réseaux de transports, qui ont dû s'arrêter faute de dégradations pendant un certain temps, avec un droit de retrait des chauffeurs. Un vrai travail est mené pour essayer de faire accepter les services publics dans les quartiers. En matière d'accès aux droits, la ville a installé un point d'accès aux droits intercommunal, avec plusieurs communes, qui a accueilli 509 personnes en 2017. Les orientations et objectifs sont de favoriser et développer les actions de prévention éducative et citoyenneté, renforcer la sécurité et la tranquillité urbaines dans la cadre de la gestion urbaine de proximité. En 2017, nous avons eu des actions collectives d'information et de sensibilisation, soutien aux initiatives des jeunes, action d'intégration et de prévention dans les collèges, soutien d'action d'accompagnement des victimes et d'accès aux droits. La permanence du point d'accès aux droits, il y a eu 100 permanences et 409 rendez-vous individuels. Le village villes vacances, VVV, avec l'aide aux départs autonomes, le DRE avec les actions de formation des professionnels de l'éducation et le redéploiement du projet jeunesse et la mise en place du PIA jeunesse qui se poursuit avec la deuxième phase qui va se mettre en œuvre avec la métropole européenne de Lille et l'agence nationale de renouvellement urbain. Également la cellule parcours de jeunes et enfin le renforcement des lieux de captation des jeunes avec la mise en place de créneaux spécifiques, tardifs ou le week-end, pour permettre de repérer les jeunes qui ne sont dans aucune des structures et pouvoir essayer de les capter et de les mettre dans les structures. Également le traitement des phénomènes de délinquance, avec des missions de proximité de la police municipale et l'observatoire du CISPD, la cellule de veille. Enfin, l'axe six, solidarité, c'est bien sûr toute l'activité du CCAS, pilotée par Philippe Sibille. Le CCAS de Hem accompagne 224 ménages, soit 646 personnes, majoritairement dans le

quartier de Hauts Champs, Longchamp. Il travaille également sur la problématique budgétaire de sites publics. La ville de Hem a engagé également un travail sur l'accompagnement et la prise en charge de femmes victimes de violences, mené par Thérèse Noclain, qui est maintenant connue dans cette thématique et dans le monde entier. Le deuxième axe de solidarité, c'est bien sûr la gérontologie, avec l'accompagnement des personnes âgées en 2017, qui concernait les aides à la personne, notamment avec l'APA, l'entretien ménager, la toilette, etc., les aides dans les démarches administratives. Dieu sait s'il en faut avec l'administration en France. Les informations relatives au logement et aux établissements spécialisés, la transmission d'informations, notamment les coordonnées téléphoniques d'organismes, et enfin, le transport. Tout cela est auprès des personnes âgées, en gérontologie, la création de la carte Adagio, la carte transports. Ainsi, en 2017, le service a réceptionné 963 appels téléphoniques et a accueilli dans ses locaux 136 visites. La coordinatrice a effectué 297 visites à domicile. Ensuite, vous avez le chiffre. Je voudrais simplement signaler à madame Chouia qu'il y avait une erreur dans le tableau. La DSU indiquée est la DSU de l'année précédente, donc nous avons modifié le tableau. Celui qui est projeté n'est pas celui que vous avez eu à la conférence des présidents. Vous avez le total. Nous pouvons toujours discuter, c'est très difficile de chiffrer les actions quand elles sont purement dans le QPV, c'est assez facile de les chiffrer, lorsque ce sont des actions qui concernent un public beaucoup plus large, il faut essayer d'estimer combien il y a de gens qui habitent les quartiers en QPV, par rapport aux autres. C'est beaucoup plus compliqué. Ce sont des pourcentages qui sont bien sûr discutables, mais qui, au moins, existent et sont permanents dans le temps, ce qui permet de comparer d'une année sur l'autre. Si nous changions tous les ans les ratios, évidemment, nous ne pourrions pas comparer. Vous voyez que nous avons peut-être mis un peu moins de moyens cette année. C'est surtout dans l'engineering que nous avons un peu chuté, tout bêtement parce que, dans la politique de la ville, vous savez que l'engineering est de moins en moins financé. Vous avez le total des actions qui sont menées. Il n'y a pas beaucoup d'investissements cette année. L'année prochaine, il y en aura plus, puisque vous savez qu'il y a non seulement le PNRU2 qui va arriver, mais également les espaces de jeux, les espaces multisports qui sont en train d'être réalisés. Tout cela va rentrer dans les coûts. C'est une année en investissements. Une année, il y en a plus, une année, il y en a moins, c'est plus difficile. Je vous lis maintenant le rapport du conseil citoyen. « Exercice budgétaire 2017, après présentation et examen de la DSU, on peut dire que l'année 2017 s'est traduite pour la ville de Hem par une mobilisation des moyens financiers importants au bénéfice des secteurs habitat social, tant au niveau des crédits de fonctionnement que d'investissements. Cette dépense globale de la commune sur les sites prioritaires synthétise l'essentiel des activités mises en place sur ces quartiers, grâce aux politiques publiques et municipales. La ville de Hem poursuit et développe sa politique volontariste d'amélioration de la qualité de vie des publics concernés et s'attache au renforcement d'actions en faveur de la cohésion sociale. On ne peut que valider ce rapport DSU qui doit faire face à des secteurs qui s'intensifient, comme celui de la gérontologie, résultat de la longévité qui va croissante et des personnes âgées venant du baby-boom. Prévention doit rester le maître mot pour toutes ces actions, prendre le mal à la racine, détecter avant que les situations ne s'enlisent et dégénèrent et aussi refaire parfois certains diagnostics quand les résultats escomptés ne sont pas à la hauteur des espérances, revoir les priorités ». Voilà le rapport du conseil citoyen. Monsieur le Maire, je vous rends la parole.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci, Monsieur Vercamer, de toutes ces explications. Vous vous apercevez quand même que c'est une synthèse lourde, étant donné le nombre d'actions qui ont été réalisées. Qui a des questions ? Madame Chouia.

**Mme Karima CHOUIA :** Merci. Ce rapport nous présente le bilan des actions réalisées en 2017, consacrées à l'utilisation de la dotation de solidarité urbaine. Ce rapport est imposé dans la loi, mais Hem le faisait déjà avant, c'est un point positif pour moi de cette loi 2014 finalement de l'imposer à tout le monde, en plus de mettre en place les conseils citoyens. Je crois que la transparence et la lisibilité de l'action des pouvoirs publics dans les quartiers prioritaires, c'est une nécessité. Nous avons besoin de savoir ce que nous mettons pour les publics les plus fragiles. Il s'agit aussi de valoriser toutes les actions municipales et associatives établies pour la cohésion sociale et pour la réduction des inégalités sociales et territoriales, avec l'intervention de notre collectivités et de tous ses partenaires. Nos quartiers prioritaires font face à des situations de décrochage important et sur de nombreuses

problématiques, vous les avez listées. Il y a également la citoyenneté. Nous avons des acteurs locaux associatifs qui construisent des projets de citoyenneté, alors que ce n'est pas leur objectif premier, leur vocation première. C'est une force, ils contribuent à améliorer l'image de notre ville. Je pense que c'est important de les féliciter en même temps que toutes les actions municipales. Par contre, je regrette un peu la manière dont vous répartissez les charges et le coût de la dotation de solidarité urbaine. Vous l'avez expliqué, vous établissez un pourcentage en fonction de la population des quartiers prioritaires, sur toutes les actions de la ville. En fait, votre choix, c'est de faire l'égalité, ce que je peux comprendre, mais dans les quartiers prioritaires, nous sommes face à des personnes qui ont beaucoup plus de difficultés que des personnes qui habitent dans d'autres quartiers plus favorisés ou qui sont issues de famille plus favorisée. Je pense que nous aurions peut-être intérêt, parfois, à passer sur de l'équité territoriale, plutôt que de l'égalité. Certes, nous mettons de côté un certain nombre de nos citoyens, mais la dotation de solidarité urbaine est vraiment versée pour accompagner et pour aider les personnes à rattraper finalement les écarts. Nous savons que, sur Hem, nous avons des écarts importants entre les familles les plus aisées et les familles les plus fragiles. Cette dotation est faite pour eux, parce que nous n'avons pas les mêmes bases. Même si nous faisons quelque chose d'égalitaire, correct en soi et viable, il n'empêche que si nous ne partons toujours pas d'une base identique, nous aurons beau faire de l'égalité, nous laisserons toujours sur le carreau quelques personnes. C'est pour cela que cela me pose un problème, cette manière de répartir, même si je comprends votre logique d'égalité. J'aurais préféré une logique d'équité. J'allais vous poser la question sur la diminution entre 2016 et 2017, du montant de participation, vous y avez répondu. Ce que je voudrais savoir aussi, c'est finalement, comme vous partez sur un principe d'égalité, où nous répartissons par pourcentage ce montant sur toutes les actions mises en place par la ville, est-ce qu'il y aurait des actions que la ville ne mettrait pas en place si nous n'avions pas cette dotation de solidarité urbaine ? Si demain nous ne l'avons plus, qu'est-ce que la ville ferait comme choix, d'arrêter ou non, peut-être pas, peut-être qu'elle ferait différemment ? Est-ce que nous avons une baisse ou des éléments qualitatifs de la plus-value que cela apporte sur les plus fragiles ? Est-ce que nous savons s'il y a des personnes qui se sont sorties de là où elles étaient ? Je pense que cela manque un peu. Je suis très partagée, en fait, sur ce bilan. Je reconnais les actions qui sont faites, par contre, nous sommes sur deux choix complètement différents, égalité, équité. Cela me pose problème, donc je pense que je vais m'abstenir. Après, je vais voir vos retours.

**M. Pascal NYS, Maire :** Qui veut répondre ?

**Mme Anne DASSONVILLE :** Juste une petite remarque, parfois, l'égalité, contrairement à l'équité, évite parfois une stigmatisation qui peut être désagréable et mal perçue.

**M. Francis VERCAMER :** D'abord, je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous sur le principe d'égalité et d'équité. Ce n'était pas vraiment un principe d'égalité. Nous sommes plus près du principe d'équité que d'égalité. Nous sommes entre deux, mais nous sommes plus près de l'équité. Pourquoi ? Parce que quand vous avez 71 % de demandeurs d'emploi qui sont dans un quartier en politique de la ville, que vous faites des actions pour l'emploi, ce n'est plus de l'égalité. Vous faites bien des actions pour 71 % de la population, qui sont dans les quartiers en politique de la ville. Dire que nous le faisons pour tout le monde, oui, mais comme pour la plupart des gens sont dans le quartier en politique de la ville, vous faites bien des actions spécifiques pour ces quartiers-là, puisque vous n'avez que 29 % qui sont en dehors de ces quartiers-là. Or, je vous rappelle que 50 % de la population se trouvent en QPV. Je ne suis donc pas tout à fait d'accord sur votre définition, mais nous n'allons pas faire de dialectique, cela n'a pas beaucoup d'intérêt. Par contre, je vais vous lire quand même l'article L2334-15 : la dotation de solidarité urbaine et cohésion sociale a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées. Il n'est pas marqué que c'est au profit des habitants des quartiers en politique de la ville. Il est simplement indiqué que les conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de ressources. Nous avons une insuffisance de ressources. Nous avons tendance à nous améliorer, nous étions la 113<sup>e</sup> ville la plus en difficulté, nous étions la 115<sup>e</sup> en 2017 et je n'ai pas regardé en 2018, mais nous avons reculé dans le classement. Nous nous améliorons par rapport aux



autres. Je peux vous expliquer comment ils calculent la DSU, cela prend le potentiel financier, etc., mais nous n'allons pas entrer dans le détail technique. Comme nous sommes une ville considérée comme pauvre, nous avons une DSU qui est relativement élevée. Cette DSU n'est pas faite pour aller vers les quartiers en difficultés ou les habitants qui y habitent, mais elle est là pour améliorer les conditions de vie de la population de la commune, qui a forcément moins d'avantages de services publics, qu'une autre qui est plus riche que nous. C'est pour compenser la faiblesse relative de nos ressources par rapport aux autres. Il y a un autre article qui a été indiqué dans différents textes, qui dit que lorsqu'une ville touche la DSU et qu'elle est en même temps en politique de la ville, elle doit faire un rapport sur ce qu'elle a fait en politique de la ville. Elle ne dit pas que tout l'argent de la DSU doit aller pour la politique de la ville. Elle dit simplement que nous devons rendre des comptes, ce que nous faisons. Cela fait des années que nous le faisons. Quand j'étais vice-président à la politique de la ville, j'ai exigé que toutes les villes qui étaient en politique de la ville le fassent. Toutes les villes le font, maintenant. J'estime que c'est important de rendre compte de ce que nous faisons. En plus, ce n'est pas tellement pour rendre compte, c'est aussi pour prendre conscience des problématiques des quartiers, que la ville se dise « tiens, c'est vrai qu'il y a des problèmes, donc il faut que je trouve des solutions, que je prenne des mesures pour essayer de compenser ». C'est ce que nous faisons. Nous essayons de prendre des mesures. Après, nous pouvons toujours discuter. Nous ne faisons peut-être pas toujours assez. Tout cela se discute. Vous reconnaissez que des actions sont faites. Nous pourrions peut-être en faire plus. Il y a des années où nous en faisons plus. Ce que nous oublions dans le rapport DSU, c'est qu'il y a énormément d'actions qui sont faites par le milieu associatif, qui sont financées par la commune. Les subventions viennent généralement de la commune, mais pas seulement, elles peuvent venir aussi par la CAF, par les départements, les régions ou l'État. Nous essayons d'aider les associations à travailler dans ces quartiers. D'ailleurs, quand vous regardez là où se trouvent les associations hémoises, la majorité se trouve dans les quartiers QPV, sportives, culturelles, d'accompagnement vers l'emploi, pour l'insertion, la formation, etc. Tout cela n'est pas chiffré, mais ce sont des actions qui sont menées, que la ville accompagne, soit par des subventions, soit par des moyens techniques que nous leur accordons. Une association que tout le monde connaît ici, cela fait des années qu'elle existe, Ordinat'Hem, nous lui mettons à disposition des locaux, un directeur payé par la commune. Ce sont des services gratuits, qui ne sont chiffrés nulle part, ils viennent aider souvent des gens qui ont besoin d'une formation particulière. Vous savez qu'ils sont spécialisés plutôt pour les gens qui ont besoin de primo formation. Ce n'est pas des formations très qualifiées, c'est presque de la formation initiale. Nous pourrions en prendre d'autres, nous pourrions prendre A ISE, l'Aventure, les centres sociaux, bien sûr.

**M. Pascal NYS, Maire :** Les clubs sportifs qui sont implantés dans les QPV. Systématiquement, bien entendu, ils drainent beaucoup plus d'enfants de ces quartiers-là que d'autres quartiers.

**M. Francis VERCAMER :** Donc en fait, il y a énormément de choses que nous faisons, qui ne sont pas chiffrées, et que nous accompagnons. Nous ne pouvons pas les chiffrer, quand le service technique vient monter un podium, quand nous prêtons une salle, etc., tout cela n'est chiffré nulle part. Après, je peux comprendre que vous nous disiez que nous ne faisons pas assez. Nous n'en faisons jamais assez. C'est l'objet de la CTSE, la convention territoriale de services aux familles, que nous avons mise en place, essayer, avec des moyens qui ne risquent pas beaucoup d'augmenter, notamment, de mieux les cibler, mieux les coordonner, de façon à éviter les doublons, à aller là où il manque éventuellement une offre de services sociaux. C'est toute l'idée de la CTSE, que nous avons signée il n'y a pas longtemps, que nous avons votée ici à l'unanimité, d'ailleurs. C'est l'idée que nous portons qui est en train de se mettre en route doucement, puisque nous l'avons signée il y a moins d'un an, il faut le temps que cela se mette en route. Vous me posez de la question : s'il n'y avait pas la DSU, que ferions-nous ? Je pense que nous fermerions boutique, puisque la DSU, c'est 4,6 millions, sur un budget de 20. Si nous perdions 25 % de notre financement, je pense que nous aurions du mal à boucler les fins de mois. Je pense que cela n'arrivera pas, parce que quand nous regardons ce qui est versé, la ville de Roubaix, 41 millions, si nous supprimons les 41 millions, je crois qu'ils fermeraient boutique aussi. La ville de Marseille, c'est 66 millions. Des villes touchent énormément en DSU, vous imaginez, si nous le supprimions du jour au lendemain, l'état financier dans lequel elles se retrouveraient. Pour quels résultats tangibles ? C'est la bonne question, si je peux me permettre. C'est la même question que je me pose. C'est toujours difficile

d'évaluer la politique de la ville. D'abord parce que c'est du social et qui dit social dit humain et dit évolution. La petite enfance d'hier n'est pas celle de demain, les gens vieillissent, de nouveaux rentrent. Il y a de nouveaux habitants. Les personnes vieillissent et ont malheureusement des problèmes de santé, donc d'un seul coup, ils peuvent tomber dans une précarité. Tout cela bouge, donc c'est très difficile de l'évaluer. Nous pouvons évaluer les moyens que nous avons mis, les résultats, c'est beaucoup plus difficile. Nous pouvons y arriver un peu à l'éducation, par exemple, par les résultats des examens. Sur la santé, c'est beaucoup plus difficile et sur l'emploi, nous ne pouvons le regarder que par le taux de chômage. Pour le chômage, nous sommes très soumis aux aléas nationaux ou internationaux. Il suffit que la conjoncture se renverse et malheureusement, nous savons bien que les habitants des quartiers en difficultés trinquent les premiers et malheureusement se retrouvent demandeurs d'emploi le plus vite, par rapport aux autres. Voilà, Monsieur le Maire.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci, Monsieur Vercamer.

**Mme Thérèse NOCLAIN :** Moi, je voudrais signaler quand même, pour faire partie de diverses commissions, dont le social, que personne n'est laissé sur le côté. Nous essayons toujours, dans la mesure du possible, de trouver des solutions. Cela prend du temps, mais l'accompagnement est là, ce n'est pas aussi simple que d'appuyer sur une touche d'ordinateur. C'est très difficile, je pense que nous mettons tout en œuvre, la ville met tout en œuvre pour aider ces populations, quelles qu'elles soient, de n'importe quel quartier.

**Mme Karima CHOUIA :** Je voudrais juste rebondir. Quand je parle des associations et du travail qu'ils font, cela fait partie de ce qui est dans votre PowerPoint, les financements également. C'est très bien que les associations soient financées. Je n'ai pas dit non plus que des personnes étaient sur le carreau et n'étaient pas prises en charge par le CCAS, ce n'est pas du tout l'objet de mon propos. C'est juste de dire que nous avons deux visions différentes de l'application, égalité et équité, vous vous êtes expliqué, vous m'avez apporté des éléments d'explication. Je dis et je redis que je reconnais ces faits.

**M. Philippe SIBILLE :** Merci, Monsieur le Maire, j'avais préparé, effectivement, m'attendant à quelques questions spécifiques, à la fois sur l'accompagnement, sur la solidarité et le logement. J'ai préparé un petit texte très concis, Madame Chouia. La phrase n'est pas de moi, mais avoir un toit, c'est un droit. Je pense, Madame Chouia, que sur la ville de Hem, très franchement, nous mettons tout en œuvre, par différents dispositifs, pour tenter d'y accéder. Je voudrais vous parler de mon ressenti face à un désajustement entre les besoins des habitants et parfois le marché du logement. Nous avons eu, je pense, aujourd'hui, après une crise quantitative d'après-guerre, où il fallait reconstruire, peut-être aujourd'hui une forme de manque de qualité, par rapport aux besoins des habitants. Je peux vous dire que sur Hem, par rapport aux différents programmes de logement, nous y veillons. Également, ce désajustement, il faut le remarquer entre les ressources de plus en plus précaires, malheureusement, et parfois les produits logement proposés. Là aussi, par une politique de soutien au logement, nous tentons d'y remédier. Je pense qu'il nous faudra, tous ensemble, penser différemment les solutions de demain. Monsieur Vercamer vient de le dire, mais je l'avais écrit, c'est d'apporter également des réponses humaines, au-delà du structurel. Si nous voulons pérenniser le bien-vivre ensemble sur Hem, cher à tous mes collègues du conseil municipal, mais aussi, Madame Chouia, en assumant la cohésion des territoires. Je m'adresse à l' élu communautaire, nous travaillons maintenant, je pense, sur le PLH 3, nous étions amenés à en parler dans les différentes commissions logement, Monsieur Vercamer, sur la CIET, je souhaite que dans le PLH 3, vous mettiez en avant ce que vous aviez déjà dénoncé il y a plusieurs années, je pense, sur une solidarité entre les territoires, ce que j'appelle un rééquilibrage social entre les territoires sur ce que vous avez toujours dénoncé fortement. Nous n'allons pas nous partager quand même les pauvres entre nous. Soyons intelligents sur cette solidarité entre les territoires. J'espère d'ailleurs que des programmes comme l'ANRU 2, la DRU, devraient contribuer à une diversification de l'habitat. En plus, vous l'évoquiez aussi sur le vieillissement de la population, nous appelons cela l'adaptation du logement adapté, cela contribue aussi au parcours résidentiel que vous évoquiez dans votre rapport. Et en plus, Madame Chouia, vous savez que la commune est très vigilante sur la lutte contre l'habitat insalubre, et ce que nous appelons, mais nous ne sommes pas touchés sur Hem, je vous rassure, plus nos voisins, contre les vendeurs de sommeil.

**M. Pascal NYS, Maire :** Je vous propose de clore le débat concernant ce rapport du DSU. Je remercie l'ensemble des services et les associations qui mènent les actions dans les quartiers en faveur des populations en difficulté. Je pense qu'à travers ce rapport, nous avons tous une photographie de ce qui est fait sur ces sites prioritaires. Merci en particulier au pôle solidarité et cohésion sociale, particulièrement à l'équipe de la politique de la ville, Albert [Marc] et Marie-Charlotte Widehem, pour la rédaction du rapport, qui représente un travail excessivement important. Vous avez bien pu voir que cette synthèse était épaisse. Ce rapport démontre que beaucoup de choses sont réalisées dans les quartiers en politique de la ville, mais que beaucoup restent à faire. Tout le monde en est tout à fait d'accord. Soyez certains que nous nous y emploierons, bien entendu. Je vous remercie. Je vais vous proposer que nous adoptions ou non ce rapport. Qui est contre ? Abstentions ? Unanimité, merci Madame Chouia, nos arguments vous ont séduite. Je vous propose de passer à la délibération numéro trois sur la vidéoprotection, je laisse la parole à André Biscop.

VOTE : Unanimité

## **2. VIDÉOPROTECTION, GROUPEMENT DE COMMANDES**

**M. André BISCOP :** Merci, Monsieur le Maire. Cette délibération concerne l'adhésion à la convention de groupement de commandes pour la fourniture, la pose et la maintenance de vidéos urbaines ou techniques. Elles sont mises en œuvre par la MEL, qui propose aux communes du territoire de mutualiser leurs achats. Il nous est donc proposé de lancer une consultation dans le cadre d'un groupement de commandes, pour les fournitures, pose, maintenance et équipements de la vidéoprotection. La consultation sera passée sous forme d'appel d'offres réalisé par le coordinateur, c'est-à-dire la MEL. C'est une adhésion d'une durée d'un an, renouvelable trois fois pour la même durée. Je précise également que cette délibération est un renouvellement, puisque nous avons déjà acté pour les trois précédentes années. Voilà, Monsieur le Maire.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci, André. Madame Chouia ?

**Mme Karima CHOUIA :** Là, pas de surprise, quand même, je pense que tout le monde connaît mon avis là-dessus. Pas de surprise, je suis toujours en désaccord sur la vidéoprotection. Pour moi, ce système n'a toujours pas présenté d'efficacité prouvée dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la délinquance. La vidéoprotection est souvent utilisée pour protéger des équipements plutôt que des personnes. Nous protégeons des biens et non des personnes. Sur la commune, nous avons de la vidéoprotection, nous avons quand même eu des graves agressions, des personnes laissées pour mortes sur le trottoir, etc., cela n'empêche pas les agressions. Sur Hem, le groupement de commandes représente 250 000 euros à l'année, ce qui est quand même un coût non négligeable sur trois ans. C'est une réponse qui est pour moi inadaptée aux problèmes de tranquillité publique, qui requiert plutôt une présence humaine, éducative, préventive, que la vidéoprotection. C'est un choix de société, c'est le vôtre, ce n'est pas le mien. Moi, je n'y adhère pas, je reste contre. Je pense que les caméras peuvent être utiles dans des espaces fermés, éventuellement, pas tous, des parkings fermés, etc., mais des parkings ouverts, sur de l'espace public, ce n'est pour moi pas du tout efficace. Je sais, vous me le dites souvent, que partout où vous faites des réunions publiques, les gens réclament de la vidéoprotection. C'est normal de vouloir répondre à un sentiment d'insécurité de nos concitoyens, mais je pense que c'est surtout la conséquence de faits de délinquance qu'ils constatent au quotidien, des personnes en état d'ébriété, de l'incivilité, etc., mais la vidéoprotection n'apporte rien. Ce que veulent les gens quand ils disent qu'ils veulent de la vidéoprotection, c'est qu'ils veulent de la tranquillité publique. Nous pouvons avoir la tranquillité publique différemment. Une manière plus efficace de l'avoir, c'est une complémentarité police municipale et police nationale. Nous avons un centre qui vient de se créer où tout est mutualisé. Pour moi, c'est de développer la présence de nos agents sur le terrain, c'est d'avoir plus de brigades canines, c'est de développer d'autres solutions, en tout cas un bouquet de solutions complètement différent de la vidéoprotection. Je vais voter contre et là, il n'y a pas de surprise.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci, Madame Chouia. André ?

**M. André BISCOP :** Je voudrais rajouter, Karima, si vous le souhaitez, je peux vous emmener dans les locaux de la police municipale. Vous verrez un peu l'efficacité de ces caméras.

**M. Kamel MAHTOUR :** Moi, je ne suis pas d'accord avec vous, parce que cela dissuade quand même. Bien sûr, cela ne va pas empêcher les dégradations, mais nous trouvons quand même le coupable. Quand un jeune a été tabassé à Schweitzer, nous avons pu retrouver la personne. Quand il y a eu un accident avenue Dunant, nous avons pu voir l'état de l'accident. Cela dissuade, quand même.

**Mme Karima CHOUIA :** Cela ne dissuade pas, c'est après-coup.

**M. Kamel MAHTOUR :** Si, si. Il faut arrêter de dire qu'il faut mettre des médiateurs. Les médiateurs, cela ne sert strictement à rien.

**Mme Karima CHOUIA :** Moi, je ne dis pas qu'il faut mettre des médiateurs, je dis qu'il faut mettre des agents de police municipale. Je ne vais pas arrêter de le dire, je continuerai à dire ce que j'ai envie. Que nous n'ayons pas des avis qui soient partagés, je peux l'entendre. Mais que vous me disiez qu'il faut arrêter de le dire, non, je n'arrêterai pas de dire ce que j'ai envie de dire.

**M. Laurent PASTOUR :** Je pense en effet qu'après-coup, c'est sûr, mais cela commence à se savoir, aussi, qu'il y a des caméras. Si cela ne se savait pas, nous n'aurions pas autant de maintenance à faire sur les caméras, qui sont systématiquement vandalisées, quand elles sont pointées sur des lieux à problème, voire brûlées. Visiblement, c'est que cela les gêne. Cela les dérange. À ce moment-là, quand cela commence à déranger et à gêner, ce n'est pas de l'après-coup, c'est bien de la prévention. Si nous n'avions pas autant de maintenance sur ces caméras, c'est sûr que nous dépenserions un peu moins d'argent, mais nous sommes vraiment dans le domaine de la prévention et non de l'après-coup. Sinon, ils ne s'amuseraient pas à essayer de les casser et à faire en sorte qu'elles ne fonctionnent pas.

**Mme Safia OULMI :** Je veux simplement dire que je respecte la position que tu apportes, mais pour revenir au caillassage qui a eu lieu sur les bus, il faut savoir que grâce à cette vidéosurveillance, nous avons pu retrouver les enfants. C'est aussi une prévention sur la délinquance qui part très jeune, aujourd'hui, donc il y a un lien, même si c'est de l'après-coup, comme le précisait tout à l'heure Monsieur Pastour. Il est vrai qu'il y a une nécessité d'avoir de la vidéosurveillance. Non seulement cela apporte une sécurité chez certains habitants, d'autant plus que nous pouvons avoir une prévention auprès de notre jeunesse qui risque de partir un peu à vau-l'eau.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci. Je reconnais parfaitement, Madame Chouia, que vous êtes imperturbable sur le sujet. La police municipale a 14 agents sur le territoire. Certes, nous sommes en intercommunalité, néanmoins, nous avons un pourcentage important de présence de ces 14 agents sur notre territoire. Ensuite, comme le disait Laurent Pastour, nos caméras dérangent. Aujourd'hui, elles sont régulièrement vandalisées, notamment dans un quartier bien précis. Ensuite, il faut savoir qu'il y a énormément d'enquêtes qui ne sont pas forcément d'ailleurs des enquêtes purement roubaisiennes. Nous avons des policiers qui viennent d'un peu partout, notamment du département du Nord, voire des Hauts-de-France, parce qu'ils sont sur des enquêtes, ils font des recoupements et nos bandes servent à alimenter les données. Tout cela contribue à accélérer notre peuplement de caméras. Avouez qu'aujourd'hui, nous avons un sujet sensible qui est ce fameux salon de thé. J'aurais d'ailleurs beaucoup aimé que le gérant avec qui j'avais rendez-vous cet après-midi honore son rendez-vous. Si nous avions quelques caméras, nous aurions pu très probablement accélérer l'enquête, nous ne serions peut-être pas obligés aujourd'hui de passer par les lourdes procédures de commissions sécurité pour pouvoir fermer ce bâtiment. Notre position est de continuer à installer cette vidéoprotection. Aujourd'hui, nous faisons une année... non pas de répit, parce que nous agrandissons un peu notre territoire, mais nous avons changé beaucoup de caméras qui étaient encore des caméras analogiques, en caméras numériques. Nous avons énormément de rénovations suite à des casses. Ensuite, le budget sert également à passer la fibre, de manière à pouvoir obtenir la possibilité de filmer. Il faut savoir également qu'au-delà du marché de la MEL qui est excessivement intéressant, parce qu'en termes de

prix, c'est des offres à -35 % absolument imbattables. Je tiens à signaler que notre centre de supervision, qui aujourd'hui n'est pas en lien avec la MEL, peut l'être à tout moment, en cas de problème ou de demande spécifique. Vous savez que la MEL, c'est d'avoir un circuit, un centre de supervision urbain propre. En ce qui nous concerne, pour l'instant, nous restons uniquement hémois. Par contre, nous avons un matériel qui est complètement compatible avec les exigences éventuelles de la MEL si nous devons opter pour cette solution. C'est la raison pour laquelle nous continuerons à avoir à abonder à la hauteur de ce dont nous avons abondé cette année, à savoir 250 000 euros, pour accélérer le développement de nos caméras. Je vous propose de passer au vote. Qui est contre ? Abstentions ? Je vous remercie. Nous allons passer à la délibération-cadre du développement durable.

VOTE : 29 voix pour et 1 voix contre

### **3. DÉLIBÉRATION-CADRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.**

**M. Pascal NYS, Maire :** Après une petite discussion avec Madame Chouia, sachez que la délibération que vous avez été amendée lors de la commission des travaux, qui a été ensuite complétée par un certain nombre d'amendements que Madame Chouia nous a soumis lors de la conférence des présidents. Nous en avons fait le document que vous avez sous les yeux, en sachant que nous n'avons pas adopté l'ensemble des amendements demandés par Madame Chouia. Il est possible qu'ensuite, après la présentation et les explications données à cette délibération, nous puissions revoir les amendements de Madame Chouia. C'est une présentation qui sera collégiale. C'est Annie Lefebvre qui gère l'ensemble. L'ensemble des conseillers et conseillères qui ont travaillé sur le sujet sera amené à s'exprimer. À toi la parole, Annie.

**Mme Annie LEFEBVRE :** Merci. Depuis 1999, la ville de Hem a suivi la politique de son grand projet hémois. Le GOPH, guide des orientations politiques hémoises, pour le mandat 2014-2020, a fait suite au GOPH et a intégré l'agenda environnemental et le développement durable, concrétisés en 2009, avec ses 22 points d'action. Cette délibération de 2018 tient à actualiser, à intégrer, à amplifier cet agenda autour de cinq axes. Un nouveau plan d'action qui permet aux Hémois une participation plus active et plus importante que précédemment autour de ces cinq thèmes : économie, biodiversité, cadre de vie, déplacements doux et développement durable. Je fais une légère conclusion avant de passer à l'axe un. La ville souhaite, par ce plan d'action, réaffirmer sa volonté d'inscrire son territoire dans une démarche de transition écologique et de développement durable. La mise en valeur de la place de la nature en ville, la préservation de la biodiversité et des ressources énergétiques dans un souci constant d'une amélioration du cadre de vie des Hémois. Premier axe, favoriser les consommations économes d'énergie. La ville a l'intention d'intégrer de plus en plus la dimension d'énergie renouvelable, solaire, photovoltaïque, thermique, pour la production de chaleur et d'électricité sur les bâtiments et les équipements communaux. Exemple en cours : agrandissement de l'Hôtel de Ville avec une chaufferie par géothermie en cours sur le nouveau bâtiment. Une étude de faisabilité est en cours sur quelques-uns de nos bâtiments très énergivores. La ville intégrera, lors de nouveaux projets, une dimension développement durable, par exemple la future école Jules Ferry. La faisabilité du projet fera l'objet d'études préalables. Une volonté renouvelée de favoriser les économies d'énergies. Depuis 2012, la ville poursuit ses investissements et travaux afin d'économiser sur l'éclairage public et en même temps, cela s'accompagne d'une diminution de la pollution visuelle, sans pour autant augmenter le sentiment d'insécurité, diminution pendant la nuit et aussi lumières bleues aux abords des écoles et des carrefours dangereux. La ville a également mis les moyens afin de renouveler sa flotte automobile par des véhicules propres, hybrides et électriques à venir. Le souhait de la ville est l'élaboration d'une charte de consommation écoresponsable, qui sera signée par les utilisateurs de ces locaux : écoles, associations, partenaires. Les acteurs économiques ne seront pas oubliés, de façon à impliquer le plus de Hémois dans cette démarche écoresponsable et participative. Au sujet de l'eau, petit encart qui sera repris après, sur le même principe de la charte de la ville, nous voulons sensibiliser tous les acteurs à économiser l'usage de l'eau, bien très précieux. Poursuite des efforts de la ville en faveur de la récupération et la valorisation de l'eau. Il faut savoir qu'à l'époque, nous avons fait une cuve au Zéphyr,

elle sert d'arrosage pour les espaces verts et le fleurissement. Il y a aussi une cuve à Dubus, très récemment. Renouvellement de la thermographie aérienne, nous voyons sur la diapo, prévu pour cet hiver 2018-2019. La ville poursuit la sensibilisation des habitants vers des comportements écoresponsables, vers une diminution de leur consommation, de suivre leurs factures, sans oublier les bâtiments communaux et les bailleurs sociaux. Un conseiller info énergie, avec la MEL, est à présent à temps plein sur notre territoire, maison de l'emploi. Le lien avec la ville est très productif, via nos subventions. La ville poursuit ses aides aux particuliers, ainsi que vers le PIG, plus sur l'accessibilité, ce que nous avons vu au précédent conseil municipal. De plus, une étude est en cours pour inciter et attribuer une aide financière aux Hémois, en matière d'assainissement, en lien avec la MEL, compétente sur le sujet. Une nouvelle aide sera attribuée pour l'achat de composteurs, en rapport avec l'axe deux, notre politique de biodiversité. Je passe la parole à Anne Dassonville.

**Mme Anne DASSONVILLE :** Merci, Annie. Tout l'objectif de l'axe deux tient dans le titre : réaffirmer la place des espaces verts et des espaces naturels dans la ville. Il faut savoir qu'un tiers du territoire de Hem est classé en zone naturelle et agricole. Je vais donc vous citer quelques actions qui, au sein de cet axe, prennent toute leur importance. Nous avons l'intention de renforcer la place de l'arbre dans la ville, pour équilibrer la ville de la faune et de la flore, améliorer la qualité de l'air et la qualité de vie urbaine. Le festival de l'arbre, par exemple, sera un moment fort de cette action. Au niveau de la place de l'eau, Annie vient d'en parler, des espaces aquatiques naturels, il y a évidemment eu la création de l'étang, avec toutes les animations qui vont autour de l'étang de pêche. Il va y avoir une réhabilitation et une préservation de la Marque Rivière, en collaboration avec les 18 communes riveraines. Nous souhaitons favoriser la biodiversité et la végétalisation en ville. Il va y avoir à côté de l'étang de pêche un parc dédié à la biodiversité, avec l'achat en 2018 de dix hectares qui seront prévus à cet effet. Il y a une intensification actuelle du fleurissement des rues et de l'espace public, avec des espèces évidemment locales, une gestion différenciée, etc. Il y a un engagement de la ville vers une végétalisation dans l'espace urbain de comestibles, sous forme d'arbustes, d'arbres fruitiers, d'aromatiques, qui seront soit en carrés potagers, soit directement au sol. Ils permettront à tout un chacun, en accès libre et gratuit, de croquer le long de ces promenades des choses qui sont bonnes à manger. C'est joindre l'utile à l'agréable. Ce sera reconnu sous le label « Croqu'Hémois », justement, vous comprendrez le jeu de mots. Nous allons augmenter aussi les circuits courts, parce que consommer local, c'est consommer mieux. Pour ce faire, il va y avoir au niveau de la ferme Braquaval du maraîchage et de la permaculture, je vais laisser Jérôme en parler.

**M. Jérôme MEERSEMAN :** Merci, Anne. Je serai arbitre par rapport à la ferme Braquaval. Effectivement, un peu comme le petit panneau « Croqu'Hémois » présent sur le slide, notre souhait est que cette ferme Braquaval devienne un peu notre totem du mieux manger, localement. Moi, je suis ravi, parce que sur la ferme, nous avons aujourd'hui des porteurs de projet qui ont un beau projet, mais je suis ravi également parce que les habitants sont en attente. Nous avons pu le constater lors d'une marche nocturne, le futur brasseur a pu participer, il est arrivé les bras chargés, il est reparti vide. Nous souhaitons faire de cette ferme un totem et un lieu de vie qui permettra, avec l'aide du maraîcher, de sensibiliser les habitants à la permaculture ou simplement à la découverte du potager. Je suis ravi de pouvoir participer à ce projet. J'espère que ce sera quelque chose de très enrichissant pour les habitants.

**Mme Anne DASSONVILLE :** Pour l'axe trois, je laisse la parole à Safia Oulmi.

**Mme Safia OULMI :** Merci, Anne. Ici, il s'agit de porter une attention soutenue au cadre de vie des habitants. Nous avons adopté un plan de propreté qui comporte l'entretien coordonné des espaces verts et le partenariat de nouvelles opérations, la campagne de nettoyage et tout ce que nous avons pu faire autour, en y associant les écoles, les habitants et les associations. Non seulement il y a une forte mobilisation sur la propreté de la ville et aujourd'hui, le résultat est que nous avons quatre fois moins de détritiques que l'année dernière. Nous avons également implanté le tri avec l'aide de la MEL, en ayant ce service de proximité qui est la déchetterie mobile et également la baraque à tri. Ensuite, pour le devenir de la commune, davantage connectée et facilitée, afin que les habitants se considèrent comme les principaux acteurs dans la qualité de leur cadre de vie, c'est-à-dire tout ce que nous avons pu ajouter

sur les services ville « Tell my City », qui a un apport considérable, du fait de la totale dématérialisation. Je passe la parole pour l'axe quatre à Patrice.

**M. Patrice DIMARCQ :** Merci, Safia. Cet axe quatre va évoquer le fait de favoriser la mixité des déplacements. Trois diapositives pour vous parler des vélos, des voitures et des piétons. Dans un premier temps, le développement du plan vélo, nous parlons bien d'un plan vélo, c'est du vélo utile. Les habitants vont se déplacer de chez eux vers un point d'intérêt, une école, la Poste, un commerce. Nous partons sur trois axes, la volonté bien sûr de développer ce réseau, la volonté de le sécuriser, pour donner une place aux cyclistes sur la chaussée avec les véhicules motorisés, mais également interconnecter, pour s'assurer de la continuité des pistes au sein de la commune et avec les villes limitrophes. Les actions déjà organisées sont par exemple l'amélioration de la signalétique, des bandes d'amorçage ou des sas qui ont été récemment mis en place aux feux tricolores. L'aménagement, après une période de tests, de double sens cyclable. Il y a un cap aujourd'hui sur la commune. Nous sommes actuellement en train de faire un test au niveau des feux tricolores pour laisser passer les cyclistes, toujours en conformité avec le Code de la route, le cédez le passage. Cela s'accompagne d'un contrôle visuel, d'un ralentissement de la vitesse. Des équipements sont à venir sur 2018, avec la volonté de ne pas laisser les vélos errer dans la commune ou le long d'une façade de commerce, avec des arceaux ou des abris suivant leur localisation. Un autre aménagement sera prévu également, ce sera une piste en site propre, une piste cyclable, au niveau du rond-point de l'avenue de l'Europe et de la rue de Croix. Ceci est prévu pour 2019. Ensuite, pour parler des déplacements au niveau des voitures, la ville souhaite inciter au covoiturage. Cette possibilité est déjà donnée via le web ou des applications smartphone, mais la ville compte aller plus loin en aménageant des espaces dédiés où les covoitureurs ou covoitureuses pourront s'organiser. Actuellement, deux projets sont en réflexion aux abords de la ville, au niveau de la RD700 et de la Tribonnerie 2, dans l'esprit de cet écoquartier en devenir. Aussi, nous souhaitons promouvoir le déplacement au travers de véhicules électriques. Outre le rechargement des batteries via le réseau domestique, qui est déjà possible, ces cycles de charge sont utiles, mais bien sûr très longs, la ville se dotera de bornes de recharge dédiées, donc plus rapides, pour aider à l'utilisation de ces véhicules. Une est prévue dans le cadre de l'aménagement de la Tribonnerie 2, une également supportée par la mairie au niveau de l'Hôtel de Ville et trois, en partenariat avec la MEL sur le territoire communal. Pour terminer avec la troisième diapositive de la mixité et les déplacements, la ville souhaite poursuivre la création de chemins piétonniers. Actuellement, trois boucles existent déjà sur la commune, au niveau de la Tribonnerie, de la petite Marque et de la zone des 4 Vents. Le déploiement prendra forme dès cet été, avec une signalétique adaptée, pour guider piétons, cyclistes et cavaliers sur une voie verte qui ira de Hem à Fretin. Cette action est menée par l'association des maires de la Marque Rivière, soit une petite vingtaine de communes. D'autres projets comme la liaison Hem-Forest, où trois modes de déplacement cohabiteront, avec les piétons, les vélos et les cavaliers. Une étude est actuellement en cours pour pouvoir aussi rejoindre la ville de Villeneuve-d'Ascq par le biais du bois. Voilà pour l'axe quatre, je passe la parole à Barbara pour l'axe cinq.

**Mme Barbara RUBIO :** L'axe cinq, des Hémois sensibilisés associent de véritables acteurs de développement durable. En effet, par des actions de sensibilisation, par la convivialité, par les initiatives partagées, je vous rappelle les ateliers partagés dans les associations, l'accompagnement de notre municipalité sur le collectif zéro déchet, une communauté digitale portée par de plus en plus de personnes, dont l'administratrice est une élue municipale. Cette application digitale s'appelle [Hem récup'] un ensemble d'actions encourageant le don, le partage, le développement durable. L'implantation également d'armoires à dons. Par des actions aussi pour sensibiliser les plus jeunes au niveau scolaire, notamment avec un projet de végétalisation de nos écoles, un projet qui a un fort attrait auprès de nos directeurs, qui partagent cette ambition, l'incluant dans leur projet pédagogique pour l'année prochaine. Une sensibilisation aussi scolaire par la lutte contre le gaspillage alimentaire, déjà en place depuis plusieurs mois, notamment grâce à plusieurs choses, d'abord la qualité des repas qui est en augmentation, qui est une lutte contre le gaspillage alimentaire, une boîte à pain qui a un gros succès, puisqu'elle est presque vide. Et puis également une table de partage. Les enfants sont sensibilisés au partage, au développement durable, à l'antigaspi. Des actions aussi de sensibilisation auprès de nos acteurs économiques : pour aider ce collectif hémois zéro déchet, nous avons eu

l'adhésion totale des acteurs économiques, des commerçants. Il y en a même un, Carrefour Market, qui est allé au-delà de nos ambitions, qui nous a soutenus et qui a mis le dispositif plastic attack en deux temps trois mouvements, porté par notre volonté, notre motivation, il est allé au-delà de nos espérances. Nous avons également tout un champ d'action au niveau de l'administration. Blandine, est-ce que tu veux en parler ? Avec le tri, les déchets, les compostages, le tri au niveau de la mairie, avec tout ce système de réduction des déchets

**Mme Blandine LEPLAT :** L'idée, en deux secondes, c'est de développer la collecte, le tri et la valorisation des déchets, aussi bien sur les structures municipales que dans les salles municipales.

**Mme Barbara RUBIO :** La dématérialisation, aussi, de plus en plus de nos documents administratifs, c'est aussi une lutte contre le gaspillage de papier.

**M. Pascal NYS, Maire :** La signature électronique également.

**Mme Barbara RUBIO :** Tout cela est soutenu par un plan de communication adapté à chaque citoyen, renforcés de communication, les Hémois sont bien au rendez-vous à chaque fois de nos actions, parlant de l'attractivité de troc aux plantes, troc aux graines, Busabiclou qui a rencontré un franc succès, grâce à une communication soutenue de nos actions. La sensibilité au développement durable n'est pas l'apanage des plus jeunes générations, c'est bien tout le public qui est concerné, c'est vraiment intergénérationnel. Encore un exemple avec Troc aux plantes, troc aux graines, on a vu énormément de familles avec enfants et des seniors.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci à tous et à toutes de vos explications. Avez-vous des questions ? Madame Chouia.

**Mme Karima CHOUIA :** Désolée, je vais parler toute seule. Juste des grands principes, pour moi, l'écologie et la défense de l'environnement, ce n'est pas l'affaire d'un parti politique unique, cela appartient à tout le monde. C'est l'urgence des crises climatiques, financières, démocratiques, alimentaires et de confiance qui doit tous nous animer. Hem s'y engage et souhaite, en mettant en place une délibération-cadre, définir une politique environnementale ou de développement durable qui va orienter ses décisions et ses orientations pour l'avenir. C'est une bonne chose. Je vous ai soumis un certain nombre d'amendements que vous avez repris, vous en avez repris certains, c'est une bonne chose, c'est un progrès, c'est une ouverture de votre part. Je l'apprécie. Il y a des amendements qui, pour moi, méritaient de faire vraiment partie d'une politique environnementale, tout ce qui touche à la qualité de l'air, à la pollution, à fixer de grands objectifs chiffrés, quantitatifs, sur la durée du mandat, voire au-delà. Mais ce soir, je veux voir le verre à moitié plein quand même. Nous faisons des progrès, c'est très bien. Une politique environnementale, c'est important, tout le monde est partie prenante. Vous avez ajouté, Barbara l'a souligné, les acteurs économiques. Au départ, quand nous l'évoquions ensemble en commission, cela vous semblait, en tout cas pour certains, compliqué à mettre en place. Je pense que nous nous autofreinons et nous nous restreignons dans nos possibilités et finalement, nous nous rendons compte que les acteurs économiques mettent aussi en place des choses. Ensemble, nous pouvons encore aller plus loin. Certaines de vos actions me semblent éloignées, pour moi, de ce que nous pouvons appeler une politique environnementale ou de développement durable, même si cela contribue au cadre de vie. Une opération coup de propre, pour moi, je ne le mettrais pas dans une politique environnementale. C'est important, c'est du cadre de vie, mais ce n'est pas de l'environnement, en tout cas dans ma manière de voir les choses. Pour que vous avez une autre explication. Cette délibération-cadre est le fil conducteur d'actions à mener pour le bien-être et la santé des Hémois, parce que nous mettons en place une politique environnementale, parce qu'elle va apporter quelque chose. Nous nous rendons compte qu'il y a des risques potentiels. Sur notre ville, nous en avons, nous avons une population de très jeunes enfants, de personnes très âgées, qui sont les publics les plus fragilisés, les plus impactés, quand nous avons des problèmes de pollution, de qualité de l'air, de l'eau, etc., c'est eux les premiers impactés. Pour moi, la définition de nos orientations politiques, quand nous menons une politique environnementale, cela rejoint un certain nombre de choses. Finalement, sans dire son nom, c'est la manière dont laquelle nous nous engageons vers la



transition, avec l'intégration de tous les aspects de la vie quotidienne, c'est ce qui est aussi montré là, c'est l'alimentation, l'énergie, les transports, l'habitat, l'argent, le travail de l'école. C'est de la manière forcément que nous allons envisager de rendre notre ville plus autonome, avec une activité, une production localisée, pour réduire les dépenses énergétiques ou d'autres dépenses qui touchent à la santé financière de chaque ménage. Rendre la ville plus autonome, par exemple, cela peut être les jardins partagés, mais cela ne doit pas rester que des actions sans mettre une orientation. En fait, c'était cela que je voulais vous faire comprendre. Les moyens d'investissement et de fonctionnement aussi, dans cette politique, nous permettront de soutenir une transition qui prépare un avenir sain et soutenable, de créer de l'emploi, de la sécurité, du bien-être et du bien-vivre à Hem. Oui, nous nous y engageons, doucement, sûrement. J'aurais aimé beaucoup plus, vous le savez, c'était dans mes amendements.

**M. Pascal NYS, Maire :** C'était dans vos amendements, effectivement.

**Mme Karima CHOUIA :** Voilà, mais je suis déjà très satisfaite de l'échange que nous avons pu avoir, de l'intégration des amendements que j'ai proposés. Vous souhaitez faire de Hem une ville qui s'engage et qui investit. Je pense que nous pouvons aller plus loin, nous pouvons être une ville qui innove, pour assurer un avenir vivable à tous nos habitants, en intégrant tout le monde. Je vais voter forcément pour cette délibération, puisque cela me correspond. Je vais vous épargner de reprendre amendement par amendement ce que j'avais proposé pour que nous les votions. Nous nous le sommes dit avec Monsieur le Maire juste avant. Je veux juste dire que certains amendements, pour moi, étaient importants, notamment sur la qualité de l'air, se fixer des objectifs quantitatifs sur l'énergie renouvelable, à la fin du mandat, d'ici 2030, la France s'y engage, pourquoi pas nous ? Je vais m'arrêter là, nous n'allons pas faire une séance d'échanges et d'explications sur tous les amendements. Je pense que c'est une première belle étape. Je ne suis pas d'accord avec un certain nombre de choses que vous classez dans ce qu'est une politique environnementale pour vous. Coup de propre, pour moi, ce n'est pas une politique environnementale, même si cela contribue à un cadre de vie. Pour moi, un cadre de vie sain et durable, c'est un cadre de vie où nous allons retrouver dans tous les quartiers des espaces de nature, mais aussi des espaces de fraîcheur. Nous avons des quartiers où il y a beaucoup de collectif, les gens n'ont pas accès à des jardins, il fait trop chaud à certaines périodes. Nous avons aussi des personnes qui sont isolées. Il faut que nous réfléchissions à un cadre de vie correct, outre la propreté, c'est aussi d'avoir des espaces de respiration en ville et des espaces de fraîcheur qui permettent aux gens qui n'ont pas d'espaces verts chez eux attirés, de se rendre dans la ville à certains endroits et de pouvoir apprécier ces moments.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci, Madame Chouia, de la qualité de vos propos.

**Mme Annie LEFEBVRE :** Si je peux répondre et Safia abondera, je suppose, sur le coup de propre, nous ne l'avons pas précisé dans l'exposé, mais c'est aussi parce que la législation nous dit de ne plus utiliser de produits phytosanitaires, nous avons acheté une machine, nous utilisons pour nettoyer et désherber de la vapeur. C'est pour cela aussi que nous l'avons appelé coup de propre. Il n'y a plus de produits, plus de pollution. C'était dans ce sens-là, le développement durable. Sur la qualité de l'air, c'est une compétence qui est travaillée avec la MEL en ce moment. Nous ne l'avons pas intégrée, parce que c'est en cours.

**M. Patrice DIMARCQ :** Karima, peut-être, pour te rapprocher de la notion, par rapport au coup de propre, la nature n'aime pas trop quand les plastiques volent et que nous ne les rattrapons pas. C'est peut-être aussi un moyen pour toi de te ramener à cela. Si nous ramassons les plastiques, ils ne mettent pas des dizaines d'années à se détruire.

**Mme Safia OULMI :** En fait, concernant le coup de propre, je vais embrayer sur ce que disait Annie, c'est réellement concernant la machine qui a été achetée afin que le taux zéro soit bien installé, que nous ne pouvons pas utiliser de pesticides, il est vrai que la propreté urbaine en soi n'est pas durable, mais tout ce qui a été intégré à cette thématique fait en sorte que cela va dans ce sens, autant pour les produits phytosanitaires, pour les appareillages utilisés pour la propreté de la ville.

**M. Étienne DELEPAUT** : Je vais faire une petite remarque sur la qualité de vie, si nous arrivions à avoir le dédoublement du CD700 très rapidement, nous aurions moins de pression.

**M. Pascal NYS, Maire** : Je propose que nous en restions là, merci. C'est un exercice difficile que nous venons de faire.

**Mme Anne DASSONVILLE** : Je voudrais rebondir sur deux choses, notamment la qualité de l'air. Nous parlions tout à l'heure de l'importance de l'arbre dans la ville. Ce sont probablement nos meilleurs alliés. Effectivement, en ces périodes de chaleur, les pics de pollution s'accumulent. Nous ne pouvons pas arrêter les nuages aux frontières de Hem, c'est bien dommage. Effectivement, nous travaillons sur l'ensemble de la métropole pour améliorer les choses. L'objectif de la délibération de ce soir tend à pousser vers plus de verdure et d'améliorer cela. De toute façon, c'est du positif. Je rebondis sur autre chose, sur les jardins partagés. Effectivement, tout à l'heure, je n'en ai pas parlé. Développer le comestible dans la ville, il existe déjà, parce que nous avons énormément de Hémois qui sont des jardiniers dans l'âme, qui font des jardins partagés, des jardins familiaux. Il y en a beaucoup sur la ville. Développer le comestible en ville, c'est justement amener toutes les personnes qui actuellement ne cultivent pas ou n'ont pas la possibilité de le faire parce qu'ils n'ont pas de lopin de terre, de pouvoir cueillir, de susciter une curiosité, quelque chose d'agréable. Quand vous verrez ce fameux petit smiley Croqu'Hémois, cela veut dire qu'il y a quelque chose de bon à manger autour, donc cherchez bien. Et créer en même temps du lien social, notamment du lien intergénérationnel. Comme le disait Barbara, non seulement les écoles ont participé à ce projet, mais il y aura aussi les résidences seniors. Je pense que cela fera une émulation qui de toute façon va être du bon, du bio. Et quand je dis « du bon », je pèse mes mots, puisque tout cela sera à manger.

**M. Pascal NYS, Maire** : Merci. Je voudrais vous remercier, parce que c'est un exercice assez difficile, ce que nous venons de faire. C'est une délibération-cadre, c'est-à-dire que normalement, nous ne devons pas aller trop dans le détail. Le détail, nous le verrons dans les différentes commissions. C'est un travail qui se fera après. Une délibération cadre, c'est une volonté politique, une prospective que nous voulons avoir, une stratégie. Je voulais remercier l'ensemble des élus et des services qui se sont mobilisés pour mettre en place ce nouveau cadre stratégique du développement durable. Au niveau des techniciennes, je voudrais remercier Pauline Hennebelle pour son investissement, ainsi qu'Anne-Gaëlle Dillies. Cela vient prolonger notre agenda voté en 2009. C'est un véritable travail d'équipe mené depuis plusieurs mois, où chacun a pu apporter sa sensibilité. Nous avons prouvé que nous avons ajouté à notre délibération ce que nous avait proposé Karima. La prise en compte des défis environnementaux s'impose comme un enjeu majeur pour porter le développement de notre commune et garantir le bien-être des habitants. Cette stratégie de développement durable vient insuffler une nouvelle dynamique locale face à des enjeux liés au changement climatique, à la raréfaction des ressources naturelles dans l'ensemble des politiques publiques, éducation, insertion, accès à la culture, cohésion sociale, aménagement durable. Nous devons retenir de ces cinq axes fixés par la municipalité que nous sommes tous concernés, élus locaux, associations, acteurs économiques, administrations, citoyens, pour apporter des réponses aux défis de demain. Je vous propose d'approuver ces propositions. Qui est contre? Abstentions? Je vous remercie, c'est une unanimité sur un document important. Merci beaucoup. L'ordre du jour étant épuisé, je lève la séance et je vous souhaite une agréable soirée et bonnes vacances, même si je pense que nous aurons l'occasion de nous revoir de nombreuses fois avant.

VOTE : Unanimité

*La séance est levée à 20 heures 33.*